

Les 3 France services Côte d'Or de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien !



SEMUR-EN-AUXOIS

- 39 avenue du Général Mazillier
21140 Semur-en-Auxois
- 03 80 97 09 27
- efs.semur@gmail.com

Horaires d'ouverture

- Lundi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
- Mardi : 13h30 à 18h
- Mercredi : 9h à 12h30
- Jeudi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
- Vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h

Sans RDV le matin / Avec RDV l'après-midi



VITTEAUX

- 5 Place du Monument
21350 Vitteaux
- 03 80 49 66 33
- vitteaux@france-services.gouv.fr
vitteaux.france.services@gmail.com

Horaires d'ouverture

- Lundi : 9h à 12h30 / 14h à 17h
- Mardi : 9h à 11h45
- Mercredi : 9h à 17h
- Jeudi : 9h30 à 12h30 / 14h à 17h
- Vendredi : 9h30 à 12h30 / 14h à 16h30

De préférence avec RDV

Demande de titre d'identité CNI / PSP +
photos sur place



PRÉCY-SOUS-THIL

- 17 rue de l'Hôtel de Ville
21390 Précy-sous-Thil
- 07 89 32 31 76
- franceservicespst@gmail.com

Horaires d'ouverture

- Lundi : 9h à 12h / 14h à 16h30
- Mardi : 9h à 12h / 14h à 16h30
- Mercredi : 9h à 12h / 14h à 16h30
- Jeudi : 9h à 12h / 14h à 16h30
- Vendredi : 9h à 12h

De préférence avec RDV

12 PARTENAIRES NATIONAUX À VOS CÔTÉS...



... AINSI QUE DES PARTENAIRES LOCAUX

EXEMPLES DE DÉMARCHES RÉALISABLES EN FRANCE SERVICES

Impôts

- Créer son compte
- Déclarer ses revenus
- Imprimer des documents

CAF

- Déclarer ses ressources trimestrielles
- Consulter son dossier
- Demander une aide

Assurance Maladie

- Consulter ses remboursements
- Demander la CSS
- Télécharger une attestation

Assurance retraite

- Faire une estimation du montant et de l'âge de départ en retraite
- Déposer et suivre un dossier

France Travail

- Effectuer l'actualisation mensuelle
- Transmettre des documents

MSA

- Mêmes démarches que CAF et Assurance Maladie

France Titres

- Pré-demande de carte d'identité, de passeport et de permis de conduire
- Obtenir une carte grise

France Rénov'

- Créer son compte
- Déposer la demande d'aide
- Demander le solde de l'aide

Chèque énergie

- Demander le chèque énergie
- Utiliser le chèque

URSSAF

- Créer le compte employeur ou salarié
- Déclarer les heures effectuées
- Imprimer les bulletins de salaire